

MUESPACH



A
N
C
H
E
T
T
E



Bulletin d'information communal

N° 66 / Septembre 11



Le Mot du Maire



En cette période estivale marquée par les incertitudes du marché économique et les perspectives incertaines de la santé économique mondiale, le risque de récession mais aussi par un drame sans pareil vécu par 4 jeunes gens à la sortie de notre village, je m'efforce de dresser le bilan au terme d'un demi-mandat à présent achevé.

On peut constater que la commune, progressivement, s'appareille de nouvelles structures dans les quartiers périphériques alors que les deux grands axes que sont la rue du 1^{er} Septembre et la rue de la Montagne sont en attente d'être desservis par l'assainissement. Ces rues je le rappelle, ont été désignées comme étant prioritaires dans le programme d'assainissement, par les services de l'Agence de l'Eau, en raison de leur densité de population.

Comme chacun le sait, il faut acheminer un maximum d'effluents domestiques dans la station d'épuration (STEP) lors de la phase de démarrage. En effet le volume nécessaire au bon fonctionnement de cette STEP représente à peu près 30 % de sa capacité maximale de fonctionnement. Pour cette raison technique, la collecte des eaux usées, doit dans un premier temps être réalisée dans les rues à forte densité de population.

Pose d'un collecteur d'assainissement

Ces grands travaux vont – pour ce qui concerne Muespach- démarrer dès le mois de Septembre par la pose du **collecteur intercommunal** qui reliera Muespach-le-Haut à Steinsoultz, en passant à Muespach.

Ce collecteur traversera la commune en suivant à peu près le cours de la rivière jusqu'à la hauteur de la rue du Moulin. A ce niveau le collecteur devra traverser une partie des zones habitées, par la rue du Moulin, pour arriver face à la rue de la Montagne qu'elle longera en descente jusqu'au pont. De là le collecteur intercommunal suivra à nouveau le cours d'eau jusqu'à Steinsoultz. Cette rue du Moulin sera donc la première à être aménagée dans le programme actuel des travaux. Outre le collecteur intercommunal, une conduite d'assainissement y sera déposée, ainsi qu'une nouvelle conduite d'eau potable. Enfin l'actuelle conduite d'évacuation des effluents domestiques, sera utilisée pour canaliser l'évacuation des eaux claires issues de chaque maison..

Techniquement il est à faire observer qu'au bas de la rue du Moulin, à hauteur de l'arrivée de la conduite intercommunale le long du cours d'eau, sera aménagé un poste de relevage.

Pour ce qui relève des délais d'intervention il convient de noter que les travaux dans la rue du Moulin débuteront au cours du mois d'Octobre. La durée approximative des travaux dans cette rue du Moulin est estimée à quelques trois semaines.

Travaux d'assainissement communal

Les travaux d'assainissement du **premier tronçon** de la rue du 1^{er} Septembre – [*carrefour de la rue de Ferrette au carrefour de la rue de la Fontaine*]- sont prévus à être démarrés au printemps 2012.

La durée de ces travaux peut être estimée à 6 mois en référence aux 18 mois nécessaires pour l'achèvement complet de la traversée du village par la rue du 1^{er} Septembre et la rue de Steinsoultz.

Les travaux devront être menés en laissant ouverte une voie de circulation durant toute la période des travaux !

L'assainissement complet de cette traversée villageoise ne sera donc pas terminé avant la fin de ce mandat, c'est à dire en 2014. C'est au-delà de cette date qu'interviendront les travaux sur le secteur de la rue de la Montagne. Cette longue rue en pente, quant à elle, nécessitera également quasi une année entière de travaux.

Quant aux deux rues annexes, celle de la Forêt et celle des Vignes, elles pourraient être éventuellement intégrées dans le programme d'assainissement de la rue de la Montagne.

Au terme de tous ces aménagements interviendront les travaux d'assainissement de la rue de la Fontaine et de la rue de la Gare.

Les plus optimistes prévoient l'horizon 2018, les pessimistes quant à eux misent sur 2020. Autant dire, que le Conseil municipal de Muespach ne pouvait attendre davantage pour entreprendre la remise en état de ces deux rues, qui demandaient vraiment un sérieux toilettage. Aujourd'hui la rue de la Gare est en phase d'achèvement. Il ne manque plus que le réseau d'éclairage public, qui sera opérationnel dès la fin du mois de Septembre, c'est-à-dire dès livraison des candélabres commandés !

Voilà cher lecteur un aperçu, aussi détaillé que possible des perspectives, et de l'état d'aménagement de notre voirie communale.

Projets communaux en cours de préparation

L'action communale bien entendu ne se limite pas uniquement à ces réalisations..

D'autres projets sont en voie de concrétisation, tel celui de « l'Ecole Numérique » qui sera opérationnel **dès la rentrée scolaire** du mois de Septembre, et tout autant le projet de **rénovation de notre site communal** « Muespach.fr » qui devrait lui aussi être opérationnel au cours du quatrième trimestre de cette année.

Quant au plus attendu par le plus grand nombre d'administrés, le fameux projet « **Haut-Débit** », il conviendra, comme déjà précisé lors de la présentation des vœux du Maire en Janvier 2011, d'être encore patient.

D'après les dernières informations reçues par les services du Conseil Général de Colmar, il apparaît que toutes les formalités administratives sont achevées, avec les différents partenaires impliqués dans ce vaste projet. Il ne reste plus ainsi que le lancement de la partie technique, ce qui, traduit en terme de délais nécessaires à la réalisation de ce projet peut se traduire par une durée d'attente, aujourd'hui estimée à 14 mois .

Projets à l'étude

Deux autres réalisations demandent encore à être étudiées avant que d'être menées à terme à savoir : la mise en service d'une nouvelle fontaine, tout comme la mise construction, à l'identique de la rue de la Fontaine, d'une barrière de sécurité le long du cours d'eau de la rue du Gersbach.

Quant au programme d'embellissement villageois, et plus spécifiquement le concours des maisons fleuries, les éléments d'information et les listes d'inscription ont déjà été portées à la connaissance de nos villageois.

Administration et gestion communale

Dans un registre différent, il convient de savoir que notre Directrice d'Ecole élémentaire, Mademoiselle Muriel Ribstein, **est maintenue à Muespach**, ce qui prouve que les actions menées à la fois par les parents d'élèves mais aussi par le Maire de Muespach n'ont pas été inutiles.

Pour ce qui concerne la gestion de notre patrimoine forestier, nous avons été très surpris d'apprendre le départ de Monsieur Didier Lagrède technicien de l'ONF, qui après plus de vingt-cinq années de présence, quasi quotidienne sur le territoire forestier de notre triage, est muté dans les Landes, sa patrie d'origine.

Cette annonce, vous le comprendrez n'était pas attendue du tout. Ce fut en fait une réelle surprise. De fait ce fut une mauvaise surprise pour bon nombre des habitants de notre triage, mais aussi et surtout pour toutes les administrations communales dépendantes de ce triage.

Monsieur Lagrède, Didier pour ceux qui le connaissent, était de ces forestiers de l'ONF qui aimait son « job » ! Non seulement il l'aimait, mais il l'assumait avec rigueur, et efficacité. Il n'était pas seulement ce cadre de l'ONF qui gérait derrière un écran d'ordinateur, mais il était ce « patron » toujours présent en forêt avec ses équipes et qui était tout autant capable de grimper à la plus haute cime pour élaguer ce qui était nécessaire. C'était un connaisseur de la nature, tant de la faune que de la flore. Nul n'avait son pareil pour donner un cours, en pleine nature, à tout un Conseil municipal qui se déplaçait- régulièrement pour ce qui concerne Muespach- dans la forêt à l'aube de chaque automne, afin de comprendre et d'assumer la régénération et l'exploitation de cette forêt que tous nous aimons.

Nous perdons en la personne de Didier, un homme que tous aimaient, mais aussi un technicien hors pair. J'estime ainsi que Muespach lui doit beaucoup, et bien plus encore. Il aimait notre forêt et la forêt, certainement aimait le voir arriver, car elle devinait, rien qu'à son allure, rapide et souple, qu'elle allait avoir à faire à un ami de la nature.

Merci Didier, que ton retour au pays des Landes, t'apporte autant de joies, que celles dont tu nous a fait bénéficier.

Notons que le remplacement de Monsieur Lagrède n'est pas encore effectif. En effet aucun candidat à ce poste ne s'est, jusqu'à ce jour présenté aux services de l'ONF qui a fait un appel à candidature !

Disparition du Père François

Le décès du Père François Lichtlé survenu cet été met une fin brutale à l'engagement de ce prêtre au service de son prochain. Tous ceux qui l'ont connu éprouvent une incomparable tristesse et un sentiment de vide dans cette communauté de paroisses à peine élaborée. Une foule nombreuse était présente à Bergheim pour suivre ce bon pasteur en sa dernière demeure et, bien sûr, de nombreux Sundgauviens faisaient partie de l'assistance, ce qui à l'évidence peut être considéré comme le signe de l'affection et de l'attachement à leur prêtre.

Un nouveau Curé pour la communauté de Paroisses

Personnellement j'ai eu le bonheur d'accueillir notre nouveau Curé de la communauté paroissiale, Monsieur l'abbé Smoter.

L'entretien que nous avons le plaisir de partager ensemble durant plus d'une heure, était excessivement cordial, ce qui me fait croire, avec beaucoup de conviction, que l'avenir de notre communauté de paroissiens est en bonne voie. Réserveons ainsi au Père Smoter un accueil chaleureux et fraternel.

Le dramatique accident de circulation

Que dire enfin de cette immense tristesse ressentie par toute notre population villageoise par ce terrible accident de circulation qui a fait perdre la vie à trois jeunes adolescents.

Le profond traumatisme moral qui affecte depuis tant de personnes à Muespach, mais aussi dans nos proches communautés villageoises, ne peut bien entendu être comparé à la détresse des parents confrontés à ce drame. Mais il existe, et ne pourra être de sitôt guéri.

Parler de cette tragédie, comme le font tous nos villageois depuis, montre combien l'accident comme la maladie sont, au sein de nos collectivités modernes, ces impondérables qui ne peuvent être acceptés.

Il ne s'agit pas dans ce cas précis d'analyser les causes de l'accident. Le chagrin d'une communauté toute entière est réel. Il ne pourra cependant jamais soulager ceux qui en souffrent. Je pense sincèrement que l'émotion et la peine ressenties par les muespachois sont sincères, profondes et ne pourront être oubliées.

Un demi-mandat effectué

Je rappelais en préambule de cet éditorial le parcours effectué depuis le début de ce mandat, arrivé à présent au milieu de son gué après plus de trois années d'exercice.

J'invite mes concitoyens qui disposent du temps nécessaire, de parcourir les promesses électorales faites en 2008. Sans exagération aucune, il me semble, au bout des trois premières années passées depuis, qu'une bonne partie déjà a été réalisée.

A ce propos, et en guise de conclusion à mes propos d'aujourd'hui j'aimerais féliciter l'ensemble du Conseil municipal pour son travail, son engagement, sa disponibilité et sa persévérance.

Le Maire

Roland Haller

La Page des Sapeurs Pompiers

Sapeurs Pompiers - CI de Muespach
CIS III et Gersbach - SDIS Groupement SUD

PRUDENCE ET SECURITE.

Voilà une règle que nous devrions observer tout au long de l'année, dans toutes situations, en faire notre propre « light-motif » et surtout ne pas penser que ce n'est que l'affaire des autres. Malheureusement depuis quelque temps nous constatons un nombre toujours croissant de sinistres et de catastrophes de toute nature du principalement au non respect des consignes de sécurité.

Dernièrement dans notre village a eu lieu un dramatique accident de la route. Cette nouvelle a consterné tous les habitants car c'était le plus mortel qui a eu lieu à Muespach.

Une voiture avec quatre personnes à bord, dont le conducteur a perdu le contrôle, a quitté la route, heurté un arbre et sous la violence du choc le véhicule a été coupé en deux.

Quel **horrible Bilan** : trois morts et un blessé grave. Trois jeunes dans la fleur de l'âge partis pour un monde dont personne ne revient jamais alors qu'ils avaient toute la vie devant eux. Cela est le résultat du non respect de cette règle.

A cette occasion pour intervenir et porter secours, placés en première ligne, les sapeurs pompiers ont du mobiliser leur savoir-faire, leur courage et leur abnégation en se trouvant devant cette terrible situation.

Les sapeurs pompiers font souvent la une des journaux non seulement pour les secours rendus aux concitoyens en détresse mais également en ce moment par la crainte de perdre leur statut à cause d'une directive européenne sur le temps de travail.

Je me demande bien pourquoi ces bureaucrates et technocrates, bien trop éloignés du terrain veulent toujours changer, modifier, voire détruire les services, dont le volontariat, et qui en plus tournent bien?

En France, ce service public est composé à 85% de volontaires, 13% de professionnels mais également de militaires à Paris et à Marseille.

Dans notre pays, cela représente 197000 volontaires dont 7500 dans le Haut-Rhin qui sont vraiment indispensables à la sécurité de nos compatriotes.

Des hommes, des femmes, des citoyens ordinaires, qui en plus de leur profession ou de leurs études, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à tout appel émis par la sirène où le centre de traitement de l'alerte.

Alors pourquoi pas vous ?

Ne vous sentez-vous pas attiré voire concerné par cet **engagement citoyen** au service des autres, être **un acteur essentiel** de la vie locale ?

Le volontariat demande en plus une aptitude médicale, sportive, une formation de secourisme, techniques de lutte contre l'incendie.....et ainsi acquérir un savoir-faire et un savoir être utile tout au long de la vie.

« **Etre au service des autres demande de la rigueur et un sens élevé des responsabilités** ». Pour nous, solidarité, civisme et altruisme ne sont pas de vains mots.

Nous avons un réel besoin de personnel pour renforcer nos rangs.



N'hésitez pas à m'appeler au : **03 89 68 71 36** ou au **06 11 50 95 59** ou à vous rendre au :

Centre de Secours à Waldighoffen.

Je vous souhaite à vous tous et à vous toutes et au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale un bel automne après cet été mitigé que nous avons connu jusqu'à présent.

Le chef du C.I. de Muespach, Major Pascal Groell

Quelques renseignements concernant le déclenchement de l'alerte :



Code des appels de sirène :

Un coup : exercice de manœuvre
Trois coups : déclenchement d'appel pour tous les sinistres

Le déclenchement de la sirène en cas de sinistre se fait principalement par le **Centre de Traitement de l'Alerte du CODIS de Colmar.**

Les numéros d'urgence :

15 : le SAMU

17 : la POLICE

18 : Les POMPIERS

112 : Numéro d'APPEL D'URGENCE Européen

Location du foyer du Sapeur
06 11 50 95 59 ou au **03 89 68 71 36**

Urbanisme

Les demandes déposées et délivrées en 2011 (du 27 Novembre au 20 Juin 2011)

1/ PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
GUTZWILLER Jean-Luc	Garage démontable métallique	Rue de la Vieille Route	14 avril 2011
SCHWECHLER Julien	Terrasse non couverte	Rue du Ziel	31 mars 2011
ROST Florian	Maison individuelle d'habitation	Rue du Château d'Eau	07 juin 2011

2/ DECLARATIONS PREALABLES

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
CULLEN Paul	Velux et modification d'une porte de garage	Rue de Steinsoultz	01 février 2011
LITZLER Pascal	Panneaux photovoltaïques	Rue de Steinsoultz	21 janvier 2011
DA SILVA José Maria	Panneaux photovoltaïques	Rue du 1 ^{er} Septembre	21 janvier 2011
HATSTATT Laetitia	Enrochement	Rue du 1 ^{er} Septembre	Non soumis à autorisation
DARMOISE Yves	Division de parcelles pour construction	Rue du 1 ^{er} Septembre	22 mars 2011
SCHWECHLER Julien	Abri à vélo	Rue du Ziel	En cours d'instruction
DOPPLER Christian	Abri de jardin	Rue du 1 ^{er} Septembre	20 avril 2011
JOOS & STIEGER Rossella & Daniel	Murs de séparation dans un étang existant	Rue de Steinsoultz	Non soumis à autorisation
JEGO Carole	Panneaux photovoltaïques	Rue du 1 ^{er} Septembre	14 avril 2011
Cabinet FRANTZ Philippe	Division de parcelles pour 2 constructions	Rue de Roppentzwiller	21 avril 2011
UHLENHUT Fridolin	Véranda	Rue de la Forêt	En cours d'instruction
HERTZOG Didier	Abri de jardin	Rue des Fleurs	19 mai 2011
VAN ECK Maarten	Velux sur maison d'habitation	Rue du Moulin	07 juin 2011
STALDER Serge	Abri de jardin et clôture	Rue du 1 ^{er} Septembre	17 juin 2011
JEGO Fabrice	Panneaux photovoltaï- ques et changement de tuiles	Rue du 1 ^{er} Septembre	17 juin 2011

ETAT CIVIL

situation du 27 novembre 2010 au 20 juin 2011



1/ NAISSANCES

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
SCHWECHLER	Léon Yves Guy	22 décembre 2010	6 rue du Ziel
SCHMITT	Baptiste Roger André	01 février 2011	2 rue de Ferrette
GUYOT	Yoan Pierre	14 avril 2011	13 rue de la Montagne
BRUNNER	Antonin Joseph Gilbert	21 avril 2011	3 rue des Vignes
CHAPELAT	Zoé Céline Charlotte	26 avril 2011	28 rue du Gersbach
LITZLER	Anna	18 mai 2011	11 rue des Vignes
VUILLEMONOT	Chloé Violette Marie-Eliane	24 mai 2011	67 rue du 1 ^{er} Septembre

2/ MARIAGES

EPOUX	EPOUSE	DATE DU MARIAGE	LIEU DU MARIAGE
N E A N T			

3/ DECES

NOM	PRENOMS	DATE ET LIEU DU DECES	ANCIENNE ADRESSE
BLENNER	Antoine	12 janvier 2011 Altkirch	77 rue du 1 ^{er} Septembre
RAPP épouse BRUNNER	Marie Cécile	17 mars 2011 Steinbrunn-le-Bas	5 rue des Vignes
GRAFFION veuve ALLARD	Marie Thérèse Marguerite	17 juin 2011 Altkirch	70 rue du 1 ^{er} Septembre

Comptes rendus du Conseil municipal de décembre 2010 à juillet 2011

Rappel : Les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Internet : www.muespach.fr

Les délibérations relatives aux affaires d'urbanisme ne sont pas reprises dans le résumé ci-dessous (voir l'état des statistiques d'urbanisme inséré dans le présent bulletin)



Séance du 07 décembre 2010

Budget primitif : Une décision modificative au budget primitif de l'année 2010 a été prise pour le vote d'un crédit de 1.100,00 € pour permettre le versement de la participation de la commune à des frais d'investissement réalisés à l'école maternelle intercommunale de MUESPACH.

Rue de la Gare : La société INTELEC, d'ALTKIRCH, a été retenue pour conduire une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la RUE DE LA GARE, opération de voirie projetée au cours de l'année 2011. Le taux d'honoraires proposé de 2,4% du montant H.T. des travaux a été approuvé.

Aménagements d'itinéraires VTT dans le Pays du Sundgau : Un avis favorable est donné au projet de convention proposée par la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE HIRSINGUE sous réserve des conditions suivantes : le conseil municipal peut demander la modification des itinéraires proposés dans la partie urbanisée de la commune dans le cas de non respect par les pratiquants de VTT de la réglementation liée au Code de la route (circulation des véhicules, sorties privées, aménagements routiers, etc...).

Abribus : La décision d'acquérir un abribus complémentaire pour l'installer au croisement de la RUE DU PREMIER SEPTEMBRE/RUE DE LA FONTAINE, à hauteur du n° 41. La société ARCOMAT, de SEDAN, déjà fournisseur des deux premiers installés, a été à nouveau retenue.

Occupation du domaine public : Un avis favorable est donné à Monsieur JEAN CLAUDE GIUDICI pour l'implantation d'une activité de vente de fritures de carpe sur le parking de l'église les mardis de 17h30 à 20h30.

Bois de chauffage : Le Conseil municipal maintient à 42,00 € H.T. le prix du stère de bois de chauffage pour l'année 2011. Les intéressés ont jusqu'au 18 février 2011 pour déposer leur réservation. Il est rappelé que les stères ne peuvent être réservés que pour le chauffage des foyers de la commune.

Réservation de la salle polyvalente : Le Conseil municipal réitère sa décision de ne pas louer la Salle polyvalente lors de la soirée du réveillon de la Saint-Sylvestre.

Divers : les points suivants ont été abordés :

-présentation du rapport d'activité de l'année 2009 du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN.

-le principe de fourniture d'eau par la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH à la commune de KNOERINGUE avait été acté lors d'une décision du 06 octobre 2009. A ce titre, l'autorisation de passage d'une conduite d'eau de jonction doublée d'un câble de télégestion entre les réservoirs existants, dans les chemins ruraux existants, a été approuvée.

Séance du 01 février 2011

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2009 : le Conseil municipal prend acte du dépôt en mairie de ce rapport établi par la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH, tel que le prévoit la législation du Code général des collectivités territoriales.

Haut débit :

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante des conclusions de la réunion qui s'est tenue en mairie de MUESPACH en date du 14 janvier 2011 à laquelle participaient MM. Dominique DIRRIG, conseiller général du canton de FERRETTE, WALTER (du Conseil Général du Haut-Rhin) et un représentant de la société FRANCE HAUT-RHIN TELECOM et des membres de la commission communale « Haut-débit ». De cette réunion sont issues les décisions suivantes :

-l'inventaire des parcelles concernées est en voie d'achèvement et le tracé du passage de la fibre optique sera disponible en mairie prochainement ;

-la participation financière de chaque commune concernée a dû être réévaluée du fait de l'obtention d'un taux de subventionnement en diminution de la part des instances concernées. De ce fait, la participation de la commune de MUESPACH a été augmentée à 65.000 € au lieu de 50.000 € prévu initialement. Cette somme sera inscrite au budget primitif de l'année 2011 ;

-avant la réalisation de la tranchée, une consultation de l'ensemble des propriétaires concernés est nécessaire pour sécuriser juridiquement l'opération et une convention individuelle devra être signée entre les parties concernées ;

-la durée de l'ensemble de ces prestations devrait permettre une mise en service pour environ fin de l'année 2012

Protection des bâtiments communaux :

Monsieur le Maire ouvre un débat sur la nécessité d'une protection de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, salle polyvalente, mairie, agence postale, éventuellement église) permettant ainsi une sécurisation des bâtiments et surtout du matériel, quel qu'il soit se trouvant dans ceux-ci. De la discussion ouverte, il en est résulté :

-le lancement d'une consultation d'entreprises spécialisées dans la mise en place d'alarmes (cette solution est préconisée par rapport à la mise en place de protections extérieures des fenêtres, portes et autres moyens d'accès de ces bâtiments) ;

-l'acquisition d'une armoire sécurisée pour l'école primaire (nécessaire notamment du fait du projet de mise en place de l'école numérique).

Ecole maternelle : Un avis favorable est donné à la proposition de la société SUN'GO STORES, de SAINT-LOUIS, pour la mise en place de stores enrouleurs, pour un montant de 2.796,73 € T.T.C. Il est rappelé que les autres communes concernées par l'école maternelle, soit KNOERINGUE et MUESPACH LE HAUT participent également à cet investissement.

Miroir de rue : Un miroir sera installé au carrefour RUE DES ACACIAS/RUE DE STEINSOULTZ. La proposition émise par la société INOTECHNA, de RIXHEIM, pour un montant de 1.038,15 € T.T.C. a été retenue.

Divers : les points suivants ont été abordés :

- approbation d'un remboursement sur un sinistre d'assurance d'un montant de 1.072,21 € (choc d'un véhicule contre un lampadaire d'éclairage public dans la RUE DE LA FONTAINE) ;
- un avis favorable est donné à l'association « SUNDG'OLDIES » de MUESPACH pour l'occupation du parking de l'école primaire pour la bourse-expo qu'elle organisera le dimanche 12 juin 2011 ;
- une subvention exceptionnelle de 400 € a été accordée au titre de la participation d'un groupe de jeunes du LYCEE JEAN JACQUES HENNER d'ALTKRICH au concours scientifique « OLYMPIADES DE PHYSIQUE FRANCE », dont fait partie une jeune fille demeurant dans la commune, en l'occurrence Mademoiselle PERRINE HEINIS ;

Séance du 01 mars 2011

Réfection de chemins ruraux : En concertation avec l'ASSOCIATION FONCIERE de MUESPACH, le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation de cette opération et retient la société ROKEMANN, de WALDIGHOFFEN, pour un montant T.T.C. de 138.805,97 €. Il est rappelé que ces travaux sont subventionnés par l'ETAT au titre de la dotation globale d'équipement (devenue dotation d'équipement des territoires ruraux), par une participation de l'ASSOCIATION FONCIERE, calculée après déduction de la part restant à la charge de la commune et du Fonds de compensation de la T.V.A.

Recensement de la population : Le résultat provisoire donne une population de 855 habitants, dont 17 personnes dépendant de familles habitant la commune et logés ailleurs, notamment pour leurs études.

Classe « Numérique » à l'école primaire : La mise en place d'une classe « numérique » à l'école primaire a été décidée et pourra être subventionnée par l'ETAT au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Une proposition de la société IT'SERVICES, de WERENTZHOUSE, a été approuvée pour un montant de 14.283,83 € T.T.C.

Ecole élémentaire : un avis favorable à la prise en charge à compter du 01 janvier 2011 par le budget communal des prestations suivantes : transport des enfants de l'école élémentaire à la piscine et retour, et les prestations du personnel de la piscine ainsi que les entrées à celle-ci est donné à l'unanimité.

Aménagement de la rue de la Gare : Dans le cadre de l'aménagement de cette rue prévue en 2011, un relevé topographique a été commandé au cabinet PIERRE OCHSENBEIN, de STEINBRUNN LE BAS, pour une dépense T.T.C. de 3.007,94 €.

Eclairage public rue de la Montagne : Pour prévoir l'extension de l'éclairage public dans la partie haute de la RUE DE LA MONTAGNE, un crédit de 7.881,02 € est voté pour la fourniture de 4 luminaires et leur mise en place. La prestation sera réalisée par la société ELECTRICITE DIETSCHY, de WALDIGHOFFEN.

Forêt communale : Le programme de travaux patrimoniaux préconisé par l'OFFICE NATIONAL DES FORETS a été accepté pour un montant total de 6.638,72 € T.T.C. pour l'année 2011.

Divers : les points suivants ont été abordés :

- une recette de 25.760 € a été enregistrée à la vente de bois d'œuvre groupée qui s'est tenue le 08 février 2011 à RIBEAUVILLE ;
- approbation d'un remboursement sur un sinistre d'assurance d'un montant de 1.573,43 € (choc d'un véhicule contre une borne à l'entrée du parking des écoles) ;

Séance du 05 avril 2011

Aménagement de la rue de la Gare : L'avant projet définitif de cette opération a été présenté. Le montant total des travaux projeté a été fixé à 448.534,68 € T.T.C. et le montant des honoraires du cabinet INTELEC, d'ALTKIRCH, maître d'œuvre choisi après consultation, est de 14.098,78 € T.T.C. Une demande de subvention au CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN sera déposée.

Budget primitif 2011 : Dans le cadre de la préparation du budget primitif de l'année 2011, le montant des subventions de fonctionnement qui seront versées aux associations a été fixé. Le détail peut être consulté sur le site Internet de la commune.

Aménagement d'un chemin forestier : En concertation avec la commune de WERENTZHOUSE, le chemin forestier situé à la limite des bans des deux communes sera aménagé. La part de la commune de MUESPACH est évaluée à 1.891,59 € T.T.C. et les travaux seront réalisés par la société ROKEMANN, de WALDIGHOFFEN.

Divers : les points suivants ont été abordés :

- une recette de 340 € a été enregistrée à la vente de bois d'œuvre groupée qui s'est tenue le 09 mars 2011 à ALTKIRCH ;
- la reconduction en 2011 du concours des maisons fleuries.

Séance du 26 avril 2011

Compte administratif de l'année 2010 : Le détail des résultats de l'année 2010 est repris dans le tableau ci-dessous :

Fonctionnement		Investissement
+219.445,87 €	Excédent 2009	
	Déficit 2009	-393.457,01 €
-568.849,33 €	Dépenses 2010	-187.411,53 €
+708.507,98 €	Recettes 2010	+473.851,70 €
+ 359.104,52 €	Résultat 2010	-107.016,84 €

Budget primitif 2011 : Les montants inscrits au budget primitif se résument ainsi :

Fonctionnement		Investissement
1.034.803,09 €	Dépenses	995.973,52 €
1.034.803,09 €	Recettes	995.973,52 €

Taux des impôts locaux : Les taux fixés en 2010 ne seront pas modifiés en 2011. Toutefois, dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale engagée par le gouvernement, la part départementale de la taxe d'habitation sera reversée aux communes. De ce fait, le taux fixé par le Conseil municipal tient compte de cette modification.

Taxe	Taux 2010	Taux 2011	Produit attendu
-taxe d'habitation	9,93 %	16,86 %	167.352 €
-foncier bâti	10,65 %	10,65 %	63.911 €
-foncier non bâti	84,59 %	84,59 %	39.250 €
-cotisation foncière des entreprises (ex taxe professionnelle)	20,80 %	20,80 %	7.093 €

Divers : les points suivants ont été abordés :

- une recette de 860 € a été enregistrée à la vente de bois d'œuvre groupée qui s'est tenue le 14 avril 2011 à BERNWILLER ;
- la reconduction en 2011 de la participation communale au feu d'artifice organisé par l'AMICALE DES DONNEURS DE SANG de MUESPACH le samedi 09 juillet 2011 ;
- présentation du rapport d'activités de l'année 2010 du SYNDICAT MIXTE « BRIGADE VERTE ».

Séance du 07 juin 2011

Evolution de l'intercommunalité :

Un avis favorable est donné au projet d'extension de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH aux communes de FELDBACH, HENFLINGEN, OBERDORF et RIESPACH et au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE de RIESPACH/FELDBACH, sous réserve bien entendu de l'avis des communes concernées.

Aménagement de la rue de la Gare : Suite à un appel d'offres, l'opération sera réalisée par la société EN CER, de ROPPENTZWILER, pour un montant de 399.987,72 € T.T.C. Les travaux débuteront le 27 juin 2011 et devraient être achevés vers le 21 août 2011. Un arrêté municipal règlera la circulation et le stationnement dans cette rue durant cette période et sera porté à la connaissance de tous les riverains de cette rue. D'autre part, la société PHILIPPS France, de SURESNES, a été retenue pour la fourniture de lampadaires au prix unitaire de 1.540,00 € H.T. Le nombre de ceux-ci sera fixé définitivement lors des travaux.

Réalisation d'un emprunt pour l'aménagement de la rue de la Gare : Un emprunt d'un montant de 300.000 € sera contracté auprès du CREDIT MUTUEL pour financer les travaux d'aménagement de cette rue. Sa durée de remboursement sera de 15 ans, au taux fixe de 4,25 % avec des périodicités trimestrielles.

Plan d'affichage de la commune : Un nouveau plan d'affichage de la commune sera commandé à la société FRANCE PLAN PUBLICITE, d'ERSTEIN, pour un montant de 2.344,16 € T.T.C.

Site Internet de la commune : Considérant que la structure du site actuel ne correspond plus aux attentes des élus, du fait de la complexité de sa gestion, de son contenu et de sa mise à jour, la proposition de la société ACTIVIS, de MULHOUSE, d'un montant de 2.392,00 € T.T.C. a été acceptée.

Divers : les points suivants ont été abordés :

- reconduction d'une convention de conseil et d'assistance gratuits par l'AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU HAUT-RHIN – A.D.A.U.H.R. –) pour une nouvelle période de 3 ans ;
- la reconduction en 2011 de la participation communale au feu d'artifice organisé par l'AMICALE DES DONNEURS DE SANG de MUESPACH le samedi 09 juillet 2011 ;
- présentation du rapport d'activités de l'année 2010 du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN.
- un avis favorable est donné à Monsieur PATRICK ALLEMANN, de STEINSOULTZ, pour implanter, de façon précaire, un commerce ambulant de vente de pizzas sur le parking de l'église les mardis de 17h30 à 20h30 ;
- le remplacement du lave-linge à l'école maternelle tombé en panne a été décidé ;
- en vue d'un aménagement de bureaux du secrétariat de la mairie, un avant projet d'acquisition de mobilier a été présenté. La consultation d'entreprises est en cours et un avis favorable est donné en tenant compte de l'inscription des crédits au budget primitif 2011 ;
- mise au point de la cérémonie protocolaire de la « Fête Nationale » du jeudi 14 juillet 2011, qui sera célébrée à la sortie de l'office religieux qui débutera à 19 heures. Un vin d'honneur, offert à la population par la municipalité sous le préau de la salle polyvalente, clôturera cette cérémonie ;
- suite au départ pour mutation de M. DIDIER LAGREDE, agent de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS chargé de la forêt communale, il lui sera remis un cadeau pour sa contribution à la gestion de celle-ci.

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de la mairie :



Lundi de 9 h à 11 h
Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 11 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 11 h

Téléphone : 03 89 68 61 24 Fax : 03 89 68 76 17
mairie-de-muespach@wanadoo.fr Site internet : www.muespach.fr

Agence Postale Communale :

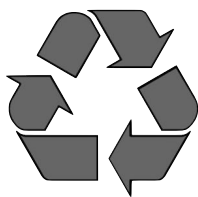
Lundi et vendredi de 14 h à 17 h
Mardi, jeudi et samedi de 09 h à 12 h



Changements à signaler en mairie :

Les personnes s'installant à Muespach ou quittant la Commune sont invitées à le signaler en mairie.

Règlement de la déchetterie communale



La déchetterie est ouverte au public
Tous les jours ouvrables de 8 h à 20 h

La déchetterie est strictement interdite d'accès

- En dehors des heures mentionnées
- Les dimanches et jours fériés

*Ce bulletin d'information a été conçu par la commission
« Information et Communication » présidée par Norbert Demiéville
et mis en page par Philippe Huber.*

*Les textes et photos proviennent des différentes commissions
et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.*

Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.

Impression par l'Imprimerie de Saint-Louis. Bulletin communal tiré à 400 ex.

Portes ouvertes chez les « Sans Souci »

Dimanche 16 Octobre 2011 à partir de 11h
Foyer communal de l'ancienne Gare

Apéritif et vente de pâtisserie

Vente de travaux manuels confectionnés par les membres de l'association

Dégustation de pâtisserie, café, etc..

Accueil chaleureux garanti

A.P.E.I. Hirsingue



Association de Parents et amis de Personnes Handicapées Mentales

Opération Brioches 2011

avec autorisation préfectorale

Une vente de brioches est organisée dans votre village.
Le produit de la vente de brioches sera entièrement affecté à
l'agrandissement des chambres de résidents du Foyer CUNY
Il s'agit d'installer dans chacune des chambres un bloc sanitaire

Veillez réserver un bon accueil aux personnes qui passeront dans votre village
pour vous proposer des « Brioches » : d'avance merci

Mardi 13 Septembre au Dimanche 18 Septembre 2011

Chasse aux œufs



Cette année encore, la Commission des Jeunes du Conseil municipal, organisa pour la seconde fois une chasse aux œufs dans notre village. Plus d'une trentaine d'enfants se retrouvait ainsi en ce Samedi de Pâques à l'occasion de cette manifestation, qui devait se clôturer par la dégustation, en famille, de la traditionnelle omelette. Merci à eux et à leurs parents. (Voir photo au dos de la manchette)

Téléthon 2011



La Commission des Jeunes du Conseil municipal de Muespach, en collaboration avec celle de la Communauté de Communes Ill et Gersbach, organise en date du Samedi 3 décembre 2011 à 20h un événement exceptionnel ... dans le village de Muespach.

Réservez cette soirée pour la bonne cause.

Secourisme



En 2008, la Commission des Jeunes formait avec l'aide de la Protection Civile, 26 enfants de Muespach aux gestes des premiers secours. La commission a décidé en collaboration avec la Protection Civile de réitérer cette formation en 2011.

La Commission proposera ainsi une formation aux premiers secours pour tous les enfants intéressés, mais également une formation de remise à niveau pour ceux qui ont déjà passé cette formation.

Le Crédit Mutuel, participera en partenariat avec les organisateurs, à cette formation de secourisme.

Déneigement



Rues déneigées et salées durant l'hiver 2010/ 2011

Vous avez pu constater que nos deux employés communaux Eric et Serge étaient présents au moindre flocon de neige tombé, pour déneiger au plus vite, les rues de notre village. Nous tenons à les remercier pour leur réactivité.

Un chiffre cependant est à prendre en considération : c'est le tonnage de sel de déneigement déversé sur nos rues.

Il est utile à ce propos de savoir que la commune de Muespach a utilisé 35 Tonnes de sel cet Hiver, pour rendre nos rues les plus praticables possible.

Les P'tits Saltimbanques de Muespach



La troupe de Théâtre de Muespach accueille les enfants de 6 à 12 ans

Fort de 15 membres dynamiques autant que motivés, cet atelier a pour vocation de monter une représentation à la fin de l'année scolaire.

Au programme des réjouissances : appropriation de l'espace, travail de la voix, d'écoute de soi et des autres, gestion des émotions et des sentiments, improvisation,...

Les enfants s'y amusent... et moi aussi !

Les P'tits Saltimbanques de Muespach
et Estelle Davidenko.

Renseignements : 09 54 90 05 40

Association Accord

Accord est une association de Muespach qui vous propose des cours de danse pour enfants et de Gym-Tonic pour adultes. Bien-être, forme et bonne-humeur sont au rendez-vous afin d'être en accord avec son corps ...

Accord Tonic: Amélioration des capacités cardio-pulmonaire. Des exercices en musique pour entretenir et équilibrer le capital musculaire. Maintien corporel et baisse de la masse grasseuse. Ambiance garantie !



Accord Danse: Pour les enfants de primaire. Eveil ludique à la danse et à la relation mouvement - musique. L'enfant découvre son corps et l'espace. Il apprend des pas, le rythme, la coordination, qui le conduiront vers des chorégraphies complètes.

Reprise des cours le mardi 27 septembre 2011

Plus d'info et inscription :

<http://www.accord.c4.fr>

accord.asso@orange.fr

Tél: 06 32 08 58 47



rue de la gare pendant les travaux



rue de la gare en voie d'achèvement



Les bénévoles au service du nettoyage annuel «Haut-Rhin Propre»



Chemin de procession de la fête Dieu



Chasse aux oeufs